

LE PRÊCHEUR
DU PALAIS

Lettre d'information n°65 du 13 Mars 2022

Le Couvent des Prêcheurs...Demain!.. épisode 1
*Etude des 20 projets éligibles , retenus par la Municipalité suite
à son offre de Cession du 15 Mars 2021*



L'Apadem fait partie du Comité Consultatif d'Expertise, composé de 17 membres, chargé de donner un avis qualitatif sur les dossiers éligibles. Il s'est pour l'instant réuni trois fois 2/3 heures, au sein de la superbe **salle des États Généraux de Provence** à l'Hôtel de ville entre le 25 février et le 9 Mars.

Vingt-deux (22) offres de reprise ont été reçues mais seulement 20 d'entre elles ont été retenues par la Commission de Cession. Deux projets ont été invalidés pour avoir inclus une clause de bail emphytéotique, (un contrat de location longue durée des bâtiments.) L'Apadem regrette l'exclusion de cette option, même si nous ne connaissons pas le contenu de ces 2 dossiers.

Le coût du projet final serait estimé à 40 Millions d'euros.

Les caractéristiques de chacune des 20 propositions ont été montrées en cours de séance sous forme synthétique : tableau, slides, plans etc.... Ceci avec une répartition, par m2 utilisés, de la **nature** des activités envisagées pour chaque projet. Mais aucune copie de ces dossiers n'a été remise aux membres du Comité.

Même si, à ce stade de la procédure, le contenu de chaque projet doit rester sous le sceau de confidentialité, nous pouvons évoquer les **grandes lignes qui se détachent de ces projets** : hôtels 4* ou résidences hôtelières de qualité, ou ensemble résidentiel de qualité avec les équipements souvent demandés par la clientèle de ce genre d'endroits : restaurants, SPA, salles de réunions ou de séminaires, petites boutiques.

On constate que 17 projets sur les 20 présentent de telles dominantes. **Certaines** des 20 propositions incluent **néanmoins**, un tiers lieu événementiel, des galeries d'exposition, ou un petit Musée, ou une Fondation d'art contemporain, ou des ateliers d'artistes ou une école d'avocats ou encore du co-working..

Dans tous les cas, ces installations se présentent comme « ouvertes aux aixois ».

Une dernière réunion aura lieu **le jeudi 17 mars** au cours de laquelle il est prévu de faire la synthèse des avis des participants du Comité sur les différents projets, avis qui seront, par la suite, transmis à la commission de cession sous forme d'un rapport de synthèse.



A très bientôt donc pour l'épisode 2 du Couvent des Prêcheurs.. Demain!

APADEM sur HelloAsso

N'oubliez pas: l'APADEM, *Association Palais Prêcheurs*

Demain, est "reconnue d'intérêt général" ! et vous fait
bénéficiaire **d'une réduction d'impôt de 66%**.

Ainsi, un **don de 60€**, ne vous revient qu'à **20€**

Merci donc d'adhérer ou renouveler votre adhésion, nous
n'aurons que plus de reconnaissance de nos édiles et du
public!

Pour adhérer ...

Vous pouvez aussi nous adresser un chèque au
46, rue Boulegon 13100 Aix-en-Provence

Pour mémoire :

- Adhésion solo = 20€ (7€ après déduction fiscale)
- Adhésion couple = 35€ (12€ après déduction fiscale)

et pour nous écrire :
Apadem.asso@gmail.com



Contactez-nous



Facebook



Website

APADEM

Association Palais Precheurs Demain

apadem.asso@gmail.com

Copyright © 2018 * APADEM, Tous droits réservés.